

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 564

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 23

- I. – Supprimer l’alinéa 13.
- II. – En conséquence, supprimer les alinéas 16 à 18.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement issu du Sénat et défendu par les rapporteurs du texte Mmes CANAYER et VÉRIEN, a pour objet de :

"- supprimer la mesure proposée qui tend à intégrer les nominations à la maîtrise de conseillers référendaires en détachement dans le calcul du nombre de nominations de conseillers maîtres au tour extérieur, étant précisé que près de 40 % des conseillers référendaires sont en détachement.

Ainsi que l’ont relevé le Conseil supérieur de la Cour des comptes et le Conseil supérieur des chambres régionales des comptes dans leurs avis du 26 avril 2023, la mesure proposée irait à rebours de l’ordonnance du 2 juin 2021 portant réforme de l’encadrement supérieur de la fonction publique de l’État. Celle-ci a réduit le nombre de nominations de conseillers maîtres au tour extérieur en prévoyant la proportion d’une nomination sur cinq, et non plus d’une nomination sur trois. Il semble en l’état prématuré d’y apporter une modification.

Les rapporteurs considèrent en revanche utile, par sécurité juridique, d’intégrer de manière expresse la situation des conseillers référendaires en disponibilité dans le hors tour ;

- supprimer la mesure de raccourcissement de la durée des fonctions de président et vice-président de chambre régionale des comptes. Cette durée maximum est alignée sur celle prévue par le statut des magistrats judiciaires et le statut des magistrats administratifs. Elle paraît cohérente avec les

fonctions de chef de juridiction et ne semble par ailleurs pas empêcher d'effectuer deux présidences de chambre ou des présidences plus brèves.

Enfin, l'amendement procède à une coordination manquante s'agissant de la troisième mesure statutaire relative à la dissociation entre le grade et la fonction de président de section en chambre régionale des comptes."